

Forum Finance Climat du 31 mars 2015 : les banques de développement adoptent des normes communes

A l'initiative de l'IDFC, club de 22 banques publiques de développement internationales, régionales et nationales, le Forum finance climat qui s'est tenu à Paris le 31 mars 2015 a permis des avancées structurelles en faveur d'une meilleure intégration de la lutte contre les effets du dérèglement climatique dans les pratiques des financeurs.

Une coalition large et inédite de banques de développement et de financeurs privés y a établi une norme permettant de **définir et mesurer les financements favorables au climat** et de renforcer la dynamique de verdissement du système financier mondial.

Si de nombreuses solutions existent en matière d'accès à l'énergie, de transports, de logement ou de production industrielle et agricole, toutes n'ont pas la même valeur dans la lutte contre le changement climatique. Cette définition commune d'activités « climat » adoptée par les banques de développement est une étape clé dans l'accompagnement de la transformation des économies vers des modèles plus résilients et plus sobres en carbone.

Vers le "verdissement" des pratiques des banques du développement

A l'occasion du Forum Finance Climat, plusieurs banques de développement (dont CAF, Banque mondiale, AFD, IDB, ADB, AFDB, EIB, JICA) ont constitué un groupe pilote pour aider à établir un socle de meilleures pratiques de verdissement d'ici à la COP 21. Il s'agit pour les banques de développement de se fixer des objectifs ambitieux de financement de projets de développement « climat », de mesurer l'impact des projets en termes d'émission de gaz à effet de serre, de prendre en compte la vulnérabilité des projets aux effets du changement climatique ou encore d'intégrer un prix du carbone dans les évaluations économiques des investissements.

Des outils pour entraîner la finance et les investisseurs

Face aux enjeux, les financements publics doivent également favoriser la mobilisation des investissements privés. Plusieurs financeurs présents au Forum ont réaffirmé l'intérêt de définir, à l'horizon de la COP21, un standard de mesure de l'effet de levier des financements publics sur les investissements privés afin d'en faciliter le pilotage. Par ailleurs, des acteurs financiers impliqués dans les marchés des obligations vertes et climat ont indiqué leur intention de bâtir un consensus sur des cadres de reporting communs des impacts de ces instruments émergents et prometteurs, dans le but d'en renforcer la crédibilité et pertinence.

"Au-delà de notre mission première d'accompagner le développement économique et social de nos partenaires, nous avons également un rôle important à jouer pour que les milliards de dollars de la finance mondiale soient investis dans un développement sobre en carbone. Des instruments comme les obligations climat, dont l'AFD est un acteur pionnier, peuvent être de puissants vecteurs pour le marché et la mobilisation de l'épargne", a souligné Anne Paugam, actuellement Vice-Président de l'IDFC.

Découvrez les *statements* issus des trois ateliers thématiques (en anglais) :

[- « Tracking » : Harmonisation des méthodologies de calcul des financements climat](#)

[- « Greening » : Meilleure intégration du changement climatique dans les pratiques de la communauté financière](#)

[- « Mobilizing » : Renforcement des synergies entre acteurs financiers publics et privés pour mobiliser davantage d'investissements dans la lutte contre le changement climatique et l'adaptation à ses effets](#)